



# VINGT ANS D'ARBITRAGE OHADA BILAN ET PERSPECTIVES

17 et 18 octobre 2019

MAISON DE L'ENTREPRISE  
PLATEAU ABIDJAN

En partenariat avec



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION  
DE L'ARBITRAGE EN AFRIQUE



ASSOCIATION FOR THE PROMOTION  
OF ARBITRATION IN AFRICA

Direction scientifique

**Dr Achille NGWANZA**

Associé JUS AFRICA

Membre de la Cour  
internationale d'arbitrage de la  
CCI

Président du groupe de travail  
OHADA du Comité Français de  
l'Arbitrage

## SOMMAIRE

Présentation .....	2
Objectif du colloque .....	3
Public cible .....	3
Programme .....	4
Informations générales .....	12

## Présentation

---

L'adoption de l'Acte uniforme sur le droit de l'arbitrage (AUA) et du Règlement d'arbitrage (RA) de la CCJA le 11 mars 1999 a constitué un événement majeur pour l'essor de l'arbitrage dans l'espace OHADA. En effet, ces deux textes ont été adoptés dans un contexte d'inexistence de législation sur l'arbitrage ou de textes majoritairement hérités de la colonisation. Pour cette raison, l'AUA et le RA ont été vivement appréciés par la doctrine et les praticiens ; ils ont fourni un cadre juridique moderne pour une justice alternative conforme à la sécurité des investissements. Dans la foulée de l'entrée en vigueur de l'AUA et du RA, un mouvement massif de création de centres d'arbitrage s'est développé sous l'impulsion principale des chambres de commerce et de fédérations d'entreprises.

Pour autant, il est difficile d'affirmer que depuis lors la pratique arbitrale a atteint sa vitesse de croisière dans l'espace OHADA. En dépit de la reddition de plusieurs sentences ad hoc ou sous l'égide de centres d'arbitrage nationaux et régionaux, le nombre de décisions arbitrales en vingt ans n'est pas impressionnant. Il y a lieu de se demander pourquoi malgré des textes libéraux, les justiciables ont timidement saisi les juridictions arbitrales. Cette situation conduit à s'interroger sur la coopération du juge d'appui avec les arbitres, ainsi que sur la jurisprudence judiciaire en matière d'arbitrage. Malgré le bilan jurisprudentiel globalement louable de la CCJA, il n'en demeure pas moins que l'exécution des sentences a souffert, à certains égards, des imperfections de la justice étatique et des lacunes des textes et procédures nationaux se rapportant à l'exequatur et aux voies d'exécution.

De plus, les villes africaines continuent à être peu choisies comme siège des procédures arbitrales malgré des textes modernes. Il en va de même de la nomination de plusieurs personnalités dans des institutions internationales d'arbitrage, les ressortissants de l'espace OHADA continuent à être peu nombreux au sein de la communauté arbitragiste. La littérature sur l'arbitrage OHADA n'est pas non plus exempte de toute critique, les ouvrages et autres publications n'étant pas abondants.

Conscient des difficultés pratiques et soucieux de parfaire les textes de 1999, le législateur OHADA les a modifiés le 23 novembre 2017. Toute la question est de savoir si cette réforme a pris en compte toutes les pesanteurs empêchant un essor véritable de l'arbitrage OHADA. En outre, il convient de se demander si les innovations introduites en 2017 ont déjà commencé à produire leurs fruits. Il est également pertinent de s'interroger sur le point de savoir si les Etats Membres de l'OHADA ont adopté les mesures nécessaires à l'effectivité de la réforme du 23 novembre 2017.

La réponse aux interrogations précédentes postule d'examiner en profondeur la pratique et la théorie de l'arbitrage dans l'espace OHADA. A cet effet, le vingtième anniversaire de l'adoption de l'AUA et du RA, âge de la maturité, constitue un bon cadre temporel pour esquisser le bilan et les perspectives de l'arbitrage OHADA.

## **Objectif du colloque**

---

Procéder à un examen méticuleux de la pratique de l'arbitrage dans l'espace OHADA depuis l'adoption des textes s'y rapportant et proposer des solutions concrètes.

## **Public cible**

---

- ❖ entreprises privées et publiques
- ❖ juristes d'affaires : Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, arbitres
- ❖ centres d'arbitrage
- ❖ responsables gouvernementaux



## 17 OCTOBRE 2019 : OU EN EST L'ARBITRAGE OHADA ?

### 09h00 SESSION D'OUVERTURE

#### Mot de bienvenue : **Thomas N'DRI**

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire

#### Allocutions

- ⇒ **Bâtonnier Jackson NGNIE KAMGA**, Président de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA
- ⇒ **Bâtonnier Mbaye GUEYE**, Président de la Conférence des Barreaux de l'Espace UEMOA
- ⇒ **Bâtonnier Issouf BAADHIO**, Président de l'Union internationale des Avocats
- ⇒ **M. Jean-Marie ACKAH**, Président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire
- ⇒ **M. César Apollinaire ONDO MVE**, Président de la CCJA
- ⇒ **Pr Emmanuel SIBIDI DARANKOUM**, Secrétaire permanent de l'OHADA
- ⇒ **SEM Ministre de la Justice et garde des sceaux de la Côte d'Ivoire**
- ⇒ **SEM Ministre de la Justice et garde des sceaux de la Guinée Bissau**, Président du Conseil des Ministres de l'OHADA

### 10h15 Exposé introductif : L'arbitrage OHADA à la croisée des chemins

**Dr Achille NGWANZA**, Associé JUS AFRICA, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Président du groupe de travail OHADA du Comité Français de l'Arbitrage

### 10h30 Vingt ans d'arbitrage OHADA : vue d'ailleurs

**Louis DEGOS**, Avocat au Barreau de Paris, Associé K & L Gates, Président de la Commission arbitrage international du Conseil National des Barreaux de France, ancien membre du Conseil de l'Ordre

## MODULE 1 : LES ENSEIGNEMENTS DE 20 ANS D'ARBITRAGE OHADA

### 10h40 Table ronde 1 : 20 ans de jurisprudence OHADA

#### **Modérateur : Laurence KIFFER**

Avocate au Barreau de Paris, ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Présidente de la Commission Arbitrage International de l'UIA

#### ⇒ **La protection de la convention d'arbitrage**

**Dr Martial AKAKPO**, Avocat au Barreau du Togo, Associé MARTIAL AKAKPO Law Firm, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

#### ⇒ **L'intervention du juge étatique dans l'instance arbitrale**

**François-Xavier MBONO**, Magistrat hors hiérarchie, Président de la Cour d'appel de l'Ouest, Cameroun

#### ⇒ **L'efficacité des sentences**

**Dr Jalal El AHDAB**, Avocat aux Barreaux de Beyrouth, New York et Paris, Associé BIRD & BIRD, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

11h25 Débats avec la salle

11h55 Pause-café

### 12h05 Table ronde 2 : 20 ans d'arbitrage CCJA

#### **Modérateur : Pr Mayatta Mbaye NDIAYE**

Directeur général de l'ERSUMA

#### ⇒ **La double compétence de la CCJA à l'épreuve de la pratique**

**Guy Hervé KAM**, Avocat au Barreau du Burkina Faso, Associé SCPA KAM et SOME

#### ⇒ **Les Etats membres de l'OHADA dans l'arbitrage CCJA**

**Abbé YAO**, Secrétaire permanent de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire, Associé SCPA DOGUE – Abbé YAO & Associés

#### ⇒ **Les praticiens africains dans l'arbitrage CCJA**

**Narcisse AKA**, Secrétaire général de la CCJA

12h50 Débats avec la salle

13h20 Pause-déjeuner

## MODULE 2 : LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'ARBITRAGE

### 14h40 Table ronde 3 : L'arbitrage OHADA dans la communauté arbitragiste internationale

**Modérateur : Sami HOUERBI**

Directeur service des règlements des différends de la CCI, Méditerranée, Moyen Orient et Afrique, Arbitre international

⇒ **L'arbitrage OHADA dans les universités étrangères**

**Pr Henri Désiré MODI KOKO**, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang

⇒ **L'arbitrage OHADA dans les publications internationales**

**Dr Sylvie BEBOHI EBONGO**, Avocate au Barreau de Paris

**Alain FENEON**, Avocat honoraire au Barreau de Paris, Arbitre international

⇒ **Le recours à l'arbitrage OHADA dans les projets d'infrastructures internationaux**

**Boris MARTOR**, Avocat au Barreau de Paris

15h15 Débats avec la salle

### 15h45 Table ronde 4 : La pratique de l'arbitrage OHADA hors de son espace

**Modérateur : Mamadou KONATE**

Ancien Ministre de la justice du Mali, Avocat aux Barreaux du Mali et de Paris, Associé JURIFIS Consult

⇒ **L'arbitrage OHADA devant les juridictions françaises**

**Dr Philippe LEBOULANGER**, Avocat au Barreau de Paris, ancien Président du Comité Français de l'Arbitrage

⇒ **L'arbitrage OHADA devant le CIRDI**

**Paul Jean Le CANNU**, Conseiller juridique au CIRDI

⇒ **L'arbitrage OHADA devant la CCI**

**Aurélien ZUBER**, Conseiller adjoint au Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI,

16h15 Débats avec la salle

16h45 Pause-café

**17h10 Atelier de discussion sur l'exécution des sentences contre les Etats dans l'espace OHADA**

**Modérateurs :**

**Evelyne Afiwa-Kindena HOHOUETO**

Magistrate hors hiérarchie, Juge à la CCJA

**Mounkaila YAYE**

Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Niger

**Discutants**

- ⇒ **Khaled Abou El HOUDA**, Avocat aux Barreaux du Sénégal et de Côte d'Ivoire, Associé Houda & Associés
- ⇒ **Simon NDIAYE**, Avocat au Barreau de Paris, Associé HMN Partners
- ⇒ **Lubin NTOUTOUME**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Gabon
- ⇒ **Dominique TATI**, Président de la Commission juridique et fiscale de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, Directeur Associé PWC
- ⇒ **Jérémie WAMBO**, Avocat au Barreau du Cameroun, Juriste référendaire à la CCJA

**18h10 Clôture des travaux**



**18 OCTOBRE 2019 : OU VA L'ARBITRAGE OHADA ?**

## MODULE 1 : LE NOUVEAU VISAGE DE L'ARBITRAGE OHADA

### 09h00 Table ronde 1 : L'arbitrage selon l'Acte uniforme après la réforme de 2017

**Modérateur : François ABONDIO**

Secrétaire général de la Cour d'arbitrage de la Côte d'Ivoire

⇒ **La loyauté procédurale**

**Dr Michael BÜHLER**, Avocat aux Barreaux de Düsseldorf, New York et Paris, Associé ORRICK RAMBAUD MARTEL

⇒ **La célérité**

**Olivier CUPERLIER**, Avocat au Barreau de Paris, arbitre et médiateur agréé au Centre de Médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP)

⇒ **Les interactions entre arbitrage et médiation**

**Bintou BOLY DJIBO**, Secrétaire permanente Centre d'Arbitrage de Médiation et Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)

09h45 Débats avec la salle

### 10h30 Table ronde 2 : L'arbitrage CCJA après la réforme de 2017

**Modérateur : Pierre KASONGO MAKANDA**

Avocat aux Barreaux de Lubumbashi et de Kinshasa – Gombé,  
Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Lubumbashi

⇒ **L'arbitrage d'investissement CCJA**

**Walid BEN HAMIDA**, Maître de conférences Université Val d'Evry Essonne, ancien Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

⇒ **La transparence dans l'arbitrage CCJA**

**Anna KOUYATE**, Avocate au Barreau de Paris

⇒ **L'intervention des tiers dans l'arbitrage CCJA**

**Mouhamed KEBE**, Avocat au Barreau du Sénégal, Associé SCPA GENI & KEBE, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

11h15 Débats avec la salle

11h35 Pause-café

**11h45 Atelier de discussion sur l'implication des Etats pour une mise en œuvre effective de la réforme de 2017**

**Modérateurs :**

**Pr Roger MASAMBA**

Président CNO-RDC, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université Protestante au Congo

**Yvon DETCHENOU**

Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Bénin

**Discutants**

⇒ **Eloi ACKO**, Magistrat Hors Hiérarchie, Directeur de la législation, des études et de la documentation au Ministère de la justice de Côte d'Ivoire, Président CNO-Côte d'Ivoire

⇒ **Samna DAOUDA**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Niger, ancien Président de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA

⇒ **Représentant de la Banque Mondiale**

⇒ **Dr. Abdoul Karim KABELE-CAMARA**, Conseiller Juridique à la Facilité Africaine de Soutien Juridique

⇒ **Rose TUMBA**, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Lubumbashi

12h30 Débats avec la salle

13h00 Pause-déjeuner

## MODULE 2 : LES DEFIS DE L'ARBITRAGE OHADA

### 14h20 Table ronde 3 : L'essor d'une communauté arbitragiste OHADA

#### **Modérateur : Anne Audrey EKONGOLO**

Avocate au Barreau du Cameroun, Vice-Présidente de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Cameroun

#### ✈ **Le praticien de l'arbitrage dans l'espace OHADA**

**Joachim BILE-AKA**, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire, Associé Bile-AKA, BRIZOUA BI & Associés, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI

#### ✈ **Le juge arbitragiste de l'espace OHADA**

**Dr Djimasna N'DONINGAR**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la CCJA

#### ✈ **La formation en arbitrage dans l'espace OHADA**

**Pr André AKAM AKAM**, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Douala

15h05 Débat avec la salle

### 15h40 Table ronde 4 : L'attractivité de l'arbitrage OHADA

#### **Modérateur : Dr Fidèle MASENGO**

Secrétaire général du Kigali International Arbitration Centre

#### ✈ **Le marché de l'arbitrage dans l'espace OHADA**

**Marie-Andrée NGWE**, Avocate au Barreau du Cameroun, Présidente du Comité permanent du Centre d'arbitrage du GICAM

#### ✈ **L'arbitrage OHADA dans les pays de *Common law***

**Dr Emilia ONYEMA**, Professeur Associé SOAS University of London, Directeur African Association Arbitration.

#### ✈ **L'arbitrage OHADA et la finance islamique**

**Dr Ismail SELIM**, Directeur du Cairo Regional Center for International Commercial Arbitration (CRCICA)

16h25 Débat avec la salle

16h55 Pause-café

## 17h10 Session de clôture

### Modérateur : **Al Hassane SANGARE**

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, Vice-Président de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA

#### 📄 **Rapport de synthèse**

**Dr Achille NGWANZA**, Associé JUS AFRICA, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Président du groupe de travail OHADA du Comité Français de l'Arbitrage

#### 📄 **Recommandations de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA**

**Coco KAYUDI**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Kinshasa-Matete, Président de la Commission Formation de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA

#### 📄 **Allocutions de clôture**

**Marie-Aimée PEYRON**, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Paris

**Mounkaila YAYE**, Vice-Président de Pan African Lawyers Union (PALU), Afrique de l'Ouest

**Patrice MONTHE**, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun, Président de l'Union des Avocats de l'Afrique Centrale (UNAAC)

**Abel NTUMBA**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Nord Kivu, Président de l'Association des Barreaux des Grands Lacs (ABGL)

**Dr Gaston KENFACK DOUAJNI**, Directeur de la Législation au Ministère de la Justice, Cameroun, Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA), Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye, Président du Conseil de Gestion de la Facilité Africaine de Soutien Juridique

## 18h10 Clôture des Travaux

## Informations générales

### Inscriptions

*L'inscription au colloque n'est validée qu'après règlement des droits.*

*Le tarif à régler est celui en vigueur au moment du paiement peu importe que le formulaire d'inscription ait été transmis à l'avance.*

*Les tarifs jeune avocat ne seront appliqués que sur présentation de l'un des justificatifs suivants : carte professionnelle, carte d'identité, passeport*

*Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 septembre 2019, les frais de remboursement étant à la charge des participants*

	Avant 15/09/2019			A partir du 15/09/2019		
standard	200 000 FCFA	305€	341\$	250 000 FCFA	381€	426\$
jeune avocat ( - 35 ans)	100 000 FCFA	153€	176\$	150 000 FCFA	229€	256\$

L'inscription donne droit :

- ❖ A un exemplaire des actes du colloque (**droit réservé uniquement aux personnes inscrites avant le 15 septembre 2019**)
- ❖ A une clé USB contenant la jurisprudence en matière d'arbitrage dans l'espace OHADA
- ❖ Au dossier pédagogique du colloque
- ❖ A l'accès au colloque
- ❖ Aux pauses-café
- ❖ Aux déjeuners
- ❖ A une attestation de participation

### Réservations d'hôtel

**Les participants pourront contacter directement les hôtels ci-dessous pour effectuer les réservations. Veuillez noter que le nombre de chambres étant limité, nous vous recommandons d'effectuer votre réservation le plus rapidement possible.**

Hôtels	Tarifs
<b>Seen Hôtel</b> Plateau Abidjan Rue Colomb 110 m du lieu du colloque	<b>Chambre, petit déjeuner inclus:</b> 85 000 FCFA / 132€ / 146\$ <b>Chambre : 75 000 FCFA / 115€ / 129\$</b> Réservation : <a href="mailto:sales.abidjan@seenhotels.com">sales.abidjan@seenhotels.com</a> Avec la mention du colloque

**Ibis Plateau**  
**Le Plateau, Abidjan**  
**1,4 km du lieu du colloque**

**Novotel Abidjan**  
**10 Avenue du General de Gaulle,**  
**Plateau, Abidjan**  
**1 km du lieu du colloque**

**Chambre, petit déjeuner inclus :**  
**65 000 FCFA /99,10€/ 112\$**  
Réservation :  
[ABIDJAN.RESERVATIONS@accor.com](mailto:ABIDJAN.RESERVATIONS@accor.com)  
Avec la mention du colloque

**Chambre, petit déjeuner inclus :**  
**120 000 FCFA/ 183€/ 206\$**  
Réservation :  
[H0481-SB@accor.com](mailto:H0481-SB@accor.com)  
Avec la mention du colloque

